

La revue des parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°422 / FÉVRIER 2019

Écrans La juste dose



ISSN : 0293-0232 / 2019



INITIATIVE

De jeunes enfants autistes
accueillis en maternelle

DÉCRYPTAGE

Les droits d'expression
des lycéens

SOMMAIRE

5 Instantanés
10 Nos coups de cœur

13

Dossier

Écrans

La juste dose

21

En pratique

ORIENTATION • Zoom sur le métier de climatologue

SANTÉ • L'hypocondrie peut-elle concerner les enfants ?

PSYCHO • Expérience. Passer la nuit chez un ami

ÉDUCATION • Majeur avant l'heure, c'est possible !

26

Décryptage

Les droits des lycéens

28

Regards croisés

OSTIANE MATHON /
STÉPHANIE BRILLANT

Les enfants ont-ils tous un don ?

30

Initiative

De jeunes enfants autistes accueillis en maternelle

32

Nos actions

34

Portrait

Gilles Bachelet

édito

Parce qu'il est temps

« Depuis quelques mois, un sentiment d'urgence, sociale et écologique, s'est emparé des Français. Des ronds-points aux marches du pouvoir, des places publiques aux plateaux télé, ces urgences ne sont pas comprises ni traduites de la même façon, mais elles précipitent le rythme, bousculent les certitudes, et forcent toutes les institutions à se repenser et se remettre en mouvement.

La FCPE ne fait pas exception à cette dynamique de fond. Premier signe des temps, elle s'est enfin dotée d'une co-présidence paritaire. Parce qu'il est temps de sortir du présidentialisme, mais aussi parce qu'il est temps de partager les tâches face au défi immense de réinstaller notre association au cœur de la place publique – surtout quand on n'a qu'une équipe bénévole pour le relever.

La FCPE veut être un acteur central des politiques éducatives, la voix et la perspective des parents dans la réflexion sur l'avenir de nos enfants dans la République et l'Europe. Ses missions d'accompagnement, d'animation et de production d'idées sont ambitieuses. Et on ne sera pas trop de deux pour les mener à bien.

Bonne année 2019.



CARLA DUGAULT
Co-présidente
de la FCPE



RODRIGO ARENAS
Co-président
de la FCPE

Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) | IO8, avenue Ledru-Rollin, 75544 Paris Cedex 11 • Tél. : 01 43 57 16 16 • www.fcpe.asso.fr • fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION

Directrice de la publication et de la rédaction : Carla Dugault • Responsable de la revue : Laurence Guillermou • Rédactrice en chef : Alexandra Defresne • Conception graphique : **CITIZENPRESS** • Réalisation :

Alliance Partenaires Graphiques • Rédacteurs : Michèle Foin, Émilie Gilmer, Anne-Flore Hervé, Marianne Peyri • Infographie : David Lory • Dessin p.34 : Bénédicte Govaert • Crédits photos : iStock. Photo p.3 : Xavier Pierre.

PUBLICITÉ

Mistral Média, 22 rue Lafayette 75009 Paris • Tél. : 01 40 02 99 00 • mistralmedia.fr • Directeur général : Luc Lehéry.

IMPRESSION

Vincent Imprimeries • ZI du Menneton - 26, avenue Charles Bedaux BP 49229 - 37042 Tours Cedex 1
CPPAP : IO20 G 87187 Conformément à la loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.

Restons connectés !



Rendez-vous sur le site fcpe.asso.fr pour s'abonner à la Revue des Parents au tarif de 6 € (sans adhésion).

Suivez-nous sur



fcpe.nationale



fcpe.nationale

Des questions ?
Écrivez-nous



fcpe@fcpe.asso.fr

Pages spéciales départementales :

O3, I4, I6, I9, 21, 23, 34, 38, 42, 45, 69, 79, 85, 87, 95.



Instantanés

Une sélection d'infos pour vous accompagner

30^e ÉDITION

L'information sans frontières ?



Pourrait-on vivre sans savoir ce qui se passe ailleurs ? Alors qu'aujourd'hui, les informations franchissent les frontières en quelques secondes, y a-t-il des pays dont les journalistes parlent plus souvent et d'autres où la liberté d'expression n'est pas respectée ? C'est ce nouveau thème qui a été choisi pour la 30^e édition de la Semaine de la presse et des médias dans l'école, pilotée chaque année par le Clemi. Une action d'utilité citoyenne soutenue par la FCPE qui offre 4000 exemplaires de ce numéro de la *Revue des Parents* pour des ateliers dans les classes. clemi.fr

SANTÉ

PRÉSERVATIFS

Depuis le 10 décembre 2018, l'Assurance-maladie prend en charge 60% du coût des préservatifs masculins, sur prescription d'un médecin ou d'une sage-femme. Seuls ceux de la marque Eden sont concernés. Les 15-29 ans représentent près d'un quart des 6 000 nouveaux cas de séropositivité VIH découverts chaque année.



LOGEMENT

Les 18-30 ans veulent avoir leur propre chez soi !

Non, les jeunes ne restent pas chez leurs parents par goût du cocooning.

Au contraire, ils aspirent massivement à avoir leur propre logement. C'est ce que révèle le Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, enquête annuelle réalisée par l'Injep et le Crédoc auprès de 4 500 jeunes âgés de 18 à 30 ans, et qui aborde notamment en 2018 la thématique du logement. Des résultats inédits qui contredisent l'image de jeunes souhaitant bénéficier le plus longtemps possible du confort familial. Si les jeunes de 18 à 30 ans sont très nombreux à avoir déjà quitté le domicile parental au moins une fois (72%), une part non négligeable d'entre eux (28%) connaît des situations d'allers-retours entre un logement autonome et le domicile familial. Ce qui les retient pour prendre leur envol ? Les prix de l'immobilier et la précarité de l'emploi, mais aussi la méconnaissance des dispositifs de caution locative.

Favoriser la connaissance et le recours

aux dispositifs de caution locative apparaît d'autant plus crucial que l'autonomie résidentielle a un impact sur la confiance en l'avenir des jeunes. Ceux qui habitent un logement propre, qui ne sont jamais revenus chez leurs parents, et qui n'ont pas bénéficié d'un coup de pouce financier parental pour acquérir leur autonomie sont ceux qui se montrent le plus confiants en l'avenir.

Prêts à quelques sacrifices

Pour eux, la clé du bonheur réside dans le fait qu'ils acquièrent leur indépendance résidentielle et qu'ils sont en capacité de l'assumer financièrement. Et pour avoir leur propre toit, ils consentent à des sacrifices : près de 13% d'entre eux vivent dans un logement présentant de nombreux défauts : installation électrique défectueuse, mauvaise isolation thermique, infiltrations d'eau...

+ EN SAVOIR PLUS :
[Internet injep.fr](http://Internet.injep.fr)



On en parle !

1.

INTERNATIONAL

Aux côtés de plusieurs organisations de parents d'élèves étrangères (Espagne, Burkina-Faso, Tunisie, Argentine, Sénégal, Haïti...), la FCPE a lancé le 24 novembre dernier un appel international « pour une école publique pour tous les enfants ». Le crédo de ce nouveau mouvement ? Le respect du droit fondamental à l'éducation !

2.



116 006

Victime d'un chaffard ? De son ex ? Du racisme d'un recruteur ? Le 116 006 est le nouveau numéro gratuit d'aide aux victimes qui permet à toute personne qui s'estime victime d'une infraction d'être aidée par un professionnel, en temps réel dans le respect de son anonymat. Ouvert 7 jours sur 7, 365 jours par an, de 9h à 19h.

3.

INTÉRÊT GÉNÉRAL

Des millions de Français pratiquent les valeurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) au sein d'associations, de coopératives et de mutuelles : la coopération, la démocratie, la non-lucrativité, l'intérêt général. Et pour faire découvrir aux élèves l'entrepreneuriat collectif, il existe une semaine dédiée du 25 au 30 mars 2019. Inscrivez-vous !

semaineesecole.coop

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA BIENSÉANCE
 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SECONDES 2018/2019
 5 ÉTAPES À LA CARTE pour construire mon avenir au lycée

onisep MON ORIENTATION EN LIGNE.FR

ÉTAPE 1

ÉTAPE 2

ÉTAPE 3

ÉTAPE 4

ÉTAPE 5

Je découvre le nouveau lycée

- Le lycée et le bac 2021
- Les étapes clés de la seconde
- L'aide à l'orientation
- Entrer en première

Les enseignements de spécialité près de chez vous

J'explore le monde économique et professionnel

Je décrypte l'enseignement supérieur

Je construis mes choix

Je m'implique dans la réalisation de mes choix

© MENJ - MESRI - ONISEP 2019 | Infos légales | Données Personnelles

ORIENTATION

CONSTRUIRE SON PARCOURS AU LYCÉE

Une chose est sûre dans la nouvelle réforme du lycée concoctée par Jean-Michel Blanquer : c'est un réel casse-tête et une vraie source d'angoisse pour les familles ! Quels enseignements de spécialité choisir par exemple, sachant que tous ne seront pas proposés dans le lycée à proximité de chez soi ? Face aux nombreuses inquiétudes, les professionnels de l'Onisep tentent de sauver les meubles, malgré le fait que ce réseau soit

considérablement attaqué dans ses moyens d'action. Plusieurs outils d'information sont donc à la disposition des élèves et de leurs parents. Deux sites proposent cinq étapes à la carte pour formaliser son projet d'orientation : secondes2018-2019.fr et terminales2018-2019.fr. Et sur le site horizons2021.fr, chacun peut tester ses combinaisons d'enseignements de spécialité.



EFFECTIFS

Hausse du nombre d'élèves dans le privé

Quels sont les faits marquants relevés par le service statistique du ministère pour la rentrée 2018 ? La note d'information de la DEPP du 14 novembre dernier en pointe un peu réjouissant. En effet, la hausse des effectifs observée dans le secteur privé, portée par le hors contrat, se poursuit. Même si « le poids du secteur privé hors contrat ne représente qu'une part très faible du privé (4,9 % des élèves), « son évolution est très dynamique ». 6 600 élèves de plus ont en effet été recensés dans les établissements hors contrat. Dans un communiqué du 14 décembre 2018, le Comité national d'action laïque dénonce d'ailleurs les dernières mesures budgétaires en faveur des établissements de l'enseignement privé, favorisant ainsi le séparatisme social.

876

ÉCOLES DU PRIVÉ

hors contrat accueillent, en 2018, 45 900 élèves.



EN SAVOIR PLUS :

Internet Rubrique Études et statistiques du site education.gouv.fr

Par ici la cure de désintoxication scientifique !



ESSAI

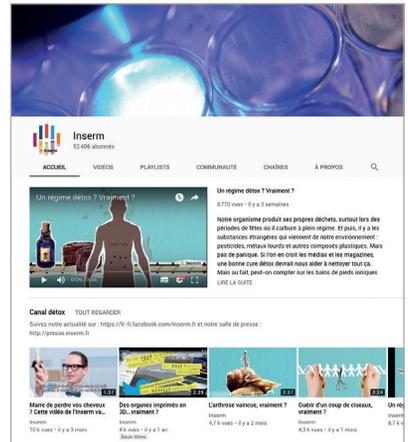
(R)ÉVOLUTION

« Si nos manières d'apprendre restent focalisées sur la mémorisation, le calcul et la compétition, nous perdrons la bataille contre les machines. Il faut donc développer d'autres compétences qui font de nous des êtres humains, comme notre capacité à l'empathie, à l'imagination, à coopérer... »
Lisez l'essai brillant de François Taddei, *Apprendre au XXI^e siècle*, plaidoyer pour une (r)évolution des savoirs. Éd. Calmann Lévy, 19,90 €.

Notre organisme produit ses propres déchets, surtout lors des périodes de fêtes, où il carbure à plein régime. Pas de panique, si l'on en croit les médias, une bonne cure détox devrait nous aider à nettoyer tout ça. Mais, peut-on vraiment compter sur les bains de pieds ioniques et les cures d'artichaut pour nous décrasser ? Pour combattre la désinformation, l'Inserm a lancé une nouvelle série, destinée à valoriser la parole scientifique : Canal Détox, des vidéos au format court visant à décoder l'actualité et à vérifier les informations qui circulent dans le domaine des sciences de la vie et de la santé.

Vaincre la force des rumeurs

L'un des principes fondamentaux qui guident la démarche scientifique consiste à mettre en regard la preuve rationnelle et l'opinion. L'outil de l'Inserm s'appuie sur cette démarche et sur l'expertise de ses chercheurs, afin de faire le



point sur les importantes questions scientifiques sur lesquelles les preuves scientifiques ont du mal à se faire entendre médiatiquement face à la force des rumeurs ou des erreurs diffusées massivement. Les vidéos mélangent paroles d'experts et animations graphiques dans un format court adapté aux pratiques digitales. À voir sur la chaîne Youtube de l'institut public.

SALON

Choisir un séjour linguistique adapté et de qualité

Quels types d'assurance choisir pour un séjour linguistique ? Quel niveau de langue est exigé pour un stage en entreprise à l'étranger ? Comment sont sélectionnées les familles d'accueil quand un collégien part étudier 3 à 10 mois dans un autre pays ? La première expérience de mobilité nécessite de prendre un minimum de précautions, et parents et enfants ont besoin d'informations fiables sur le sujet. Comme chaque année, la FCPE invite les familles qui envisagent ce projet à visiter le salon organisé par L'Office national de garantie des séjours linguistiques et éducatifs. Le rendez-vous est fixé le samedi 16 mars 2019 au lycée Henri-IV à Paris, de 10h à 18h. Au programme : des stands pour discuter avec les prestataires, tous labellisés « Contrat qualité », mais aussi des conférences pour être guidé dans ses choix. office.org



2770 €

C'EST LE MONTANT

que devront payer les étudiants étrangers pour un an de formation en licence, contre 170 € aujourd'hui.

UNIVERSITÉS

Étudiants étrangers, not welcome !

Les étudiants français ne sont pas dupes et voient le gouvernement arriver avec ses gros sabots. En novembre, le Premier ministre Édouard Philippe a en effet annoncé une hausse vertigineuse des frais d'inscription pour tous les étudiants étrangers hors Union européenne dès la rentrée 2019. Les syndicats étudiants organisent la riposte, d'autant que tout porte à croire que cette hausse, ciblée pour le moment, préfigure une hausse généralisée des frais d'inscription. « La sélection outrageuse par l'argent, met à mal la francophonie, met à mal l'aide au développement, notamment de l'Afrique noire et prépare le terrain à une sélection de classe, en France même », a dénoncé début décembre le Conseil national des associations familiales laïques.



EN SAVOIR PLUS :
Internet.cnafal.org ; unef.fr

Nos coups de cœur

Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter...
des idées **pour toute la famille** !



CD-DVD

SACHA PRÉCIPITÉ

Quand des musiciens de tous horizons s'associent avec des enfants handicapés, le précipité est détonant ! Soutenez le projet fou de 13 jeunes artistes scolarisés à l'institut médico-pédagogique Le Moulin Vert à Louviers en achetant leur album musical *On y va !*, sorti le 7 décembre 2018. Une compilation qui prouve que de la différence naît une extraordinaire richesse.

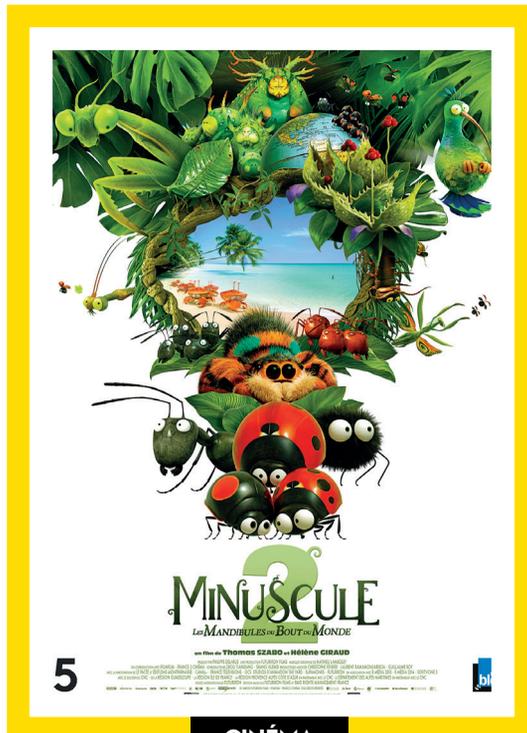
Internet sacha-precipite.fr

IMAGINATION

Cabanes

Une cabane faite de noix, une autre tout en livres, une autre totalement transparente... À la Cité des sciences à Paris, les enfants explorent une vingtaine de cabanes taillées à leur mesure. Farfelues ou artistiques, elles deviennent refuge, aire de jeux à plusieurs, abri propice au rêve... Jusqu'au 5 janvier 2020.

Internet cite-sciences.fr



CINÉMA

MINUSCULE 2

Après *La Vallée des Fourmis Perdues* en 2015, la coccinelle, la fourmi et l'araignée reprennent du service pour une nouvelle aventure au bout du monde, dans les Antilles ! Et sur les plages paradisiaques ou au cœur de la forêt tropicale de l'archipel guadeloupéen, l'équipe de choc n'est pas à l'abri de ses surprises !



minuscule.com

FESTIVAL

Quais du Polar

Le festival Quais du Polar fête cette année à Lyon du 29 au 31 mars 2019 son quinzième anniversaire. Qui sera donc à l'honneur ? Le polar nordique qui, depuis plus de dix ans, est devenu un phénomène d'édition en France. Plus de 25 auteurs et scénaristes en provenance de Suède, Norvège, Danemark, Finlande et d'Islande seront présents.

Internet quaisdupolar.com



DESIGN

PHÉNOMÈNES

Courez donc au musée des Arts décoratifs et du Design de Bordeaux pour tester dix installations interactives et ludiques conçues par le duo de designers Marion Pinaffo et Raphaël Pluinage. Objectif : rendre tangibles les phénomènes les plus abstraits du quotidien.

Internet madd-bordeaux.fr

© Vinciane Verguethen

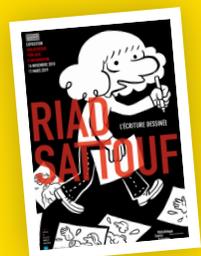
Riad Sattouf, l'écriture dessinée

EXPOSITION

Belle initiative que celle de la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou à Paris, qui accueille jusqu'au 11 mars 2019, une exposition gratuite consacrée à l'univers graphique de Riad Sattouf. À tout juste 40 ans, l'auteur a déjà derrière lui une œuvre prolifique, tant dans les expressions artistiques que dans le style. Régalez-vous

et allez donc regarder de plus près les planches originales, story-boards, croquis, calques et matériaux de travail, photographies et objets personnels de cet auteur que l'on adore pour son regard acéré et tendre sur l'adolescence.

Internet bpi.fr



CINÉMA



Mango

Comment ne pas décevoir ses parents, sans pour autant renoncer à ses rêves ? Voilà le dilemme auquel se trouve confronté Mango, jeune taupe dont le père a prévu qu'il prendrait sa suite à la mine. Pas trop compatible avec une carrière de star du foot, et pourtant... Un film en stop-motion aux détails remarquables.

Sortie Le 6 février 2019.
Durée : 1h30.



ÉVEIL

OPÉRA COMIQUE

Du 9 au 24 février 2019, le jeune public a rendez-vous à l'Opéra comique de Paris pour la deuxième édition de « Mon premier festival d'opéra ». Une adaptation en français de *Hansel et Gretel* d'Engelbert Humperdinck, une exploration du mythe d'Orphée, ainsi que des contes chinois : les parents n'auront plus d'excuses pour ne pas emmener avec eux leurs enfants dès 6 ans.

+ Retrouvez le détail des spectacles sur opera-comique.com



#EXIL

Le mot exil a toujours inspiré les poètes, et la nostalgie, des textes sublimes. Car, malgré la souffrance d'avoir quitté sa terre d'origine, l'être humain ne perd jamais espoir.

EXPOSITION

PICASSO ET L'EXIL

Le musée des Abattoirs à Toulouse propose une exposition consacrée aux rapports entre Picasso et l'exil espagnol. Déployée sur deux étages, elle explore comment le bouleversement historique et personnel de l'exil a touché Picasso. Ayant fait le vœu de ne revenir que dans une Espagne libérée du franquisme, Picasso meurt en 1973 sans avoir revu sa terre natale.

Du 15 mars au 25 août 2019 : lesabattoirs.org



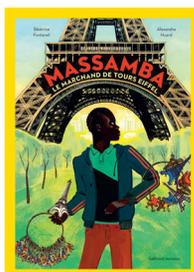
© RMN-Grand Palais

ALBUM

MASSAMBA

Arrivé à Paris au terme d'un voyage éprouvant, Massamba doit s'improviser marchand de souvenirs pour touristes et rester aux aguets... Un récit à hauteur d'enfant sur le quotidien d'un jeune migrant. Et des tonnes de couleurs symbolisant l'énergie du héros.

De Béatrice Fontanel et Alexandra Huart.
Ed. Gallimard jeunesse, 14,90 €.



CINÉMA

WARDI

À l'approche de sa mort, Sidi confie à son arrière-petite-fille Wardi, 11 ans, la clé de son ancienne maison en Galilée. En elle, il fonde tous ses espoirs. La petite fille palestinienne, qui n'a toujours connu que ce camp de réfugiés au Liban, tente alors de comprendre son histoire en interrogeant les membres de sa famille. Un sujet délicat habilement traité. À partir de 10 ans.

Sortie le 27 février 2019. Durée : 1h17.





3 BONNES RAISONS

DE LIRE CE DOSSIER !

1. Les écrans, on en parle tous les jours, non ?
2. Les parents sont trop souvent sur le banc des accusés !
3. Quelques règles de prudence à connaître

Écrans

La juste dose

Ordinateurs, tablettes, smartphones...

La surexposition aux écrans est devenue un problème de santé publique et les campagnes de prévention se multiplient pour

alerter les parents.

Pour autant, bien utilisés, les écrans recèlent aussi des bénéfices. Comment en faire bon usage ? Enquête.

Texte :
ÉMILIE GILMER

Les idées reçues

1. Une exposition précoce et massive aux écrans entrave le développement d'un enfant

Vrai. « Certes, il n'existe pas d'étude scientifique qui démontre un impact direct de la surconsommation d'écran sur le développement cognitif, souligne Elena Pasquinelli, chercheuse en sciences cognitives, auteure de *Comment utiliser les écrans en famille : petit guide à l'usage des parents 3.0* (éd. Odile Jacob). Mais ce que l'on sait, c'est que le temps passé devant l'écran est du temps perdu pour l'exploration, le jeu, l'interaction avec les adultes... Or, le jeune enfant a besoin de cette exploration pour développer ses capacités motrices, attentionnelles et/ou de langage. » Un temps « volé » aux apprentissages auquel s'ajoute le risque qu'une habitude s'installe... « Avec ses stimuli sonores, visuels, l'écran fournit à l'enfant une satisfaction immédiate et facile d'accès, note la spécialiste. Aussi, s'il est exposé trop tôt et trop souvent aux écrans, il risque de se désintéresser d'autres activités qui demandent plus d'efforts sur le plan cognitif, comme la lecture par exemple. C'est un peu comme l'alimentation : si vous ne donnez à manger à votre enfant que des pâtes et du chocolat, il aura du mal à se tourner vers les épinards et les fruits... »

2. Les écrans calment les enfants

Faux. « C'est une illusion dans l'instant, remarque le psychiatre Serge Tisseron, auteur de « 3-6-9-12 *apprivoiser les écrans et grandir* » (éd. Erès). En réalité, l'écran ne calme pas, il empêche l'expression de l'excitation. Par ailleurs, il mobilise une telle charge émotionnelle qu'il provoque un grand vide lorsqu'il s'arrête, ce qui peut susciter des crises de violence et de rage. » Ainsi un enfant peut être « très calme » devant un film d'action et devenir brusquement très agité lorsque l'écran s'arrête. « De manière générale, l'objectif des fabricants est de faire en sorte que le consommateur reste le plus longtemps possible devant son écran, indique le psychiatre. C'est pourquoi, les programmes ne laissent souvent aucune place à l'ennui ou à la prise de recul. On peut pallier ce problème en



« Si l'enfant est exposé trop tôt et trop souvent aux écrans, il risque de se désintéresser d'autres activités qui demandent plus d'efforts. »

— ELENA PASQUINELLI, CHERCHEUSE

2 ENFANTS SUR 3

REGARDENT LA TÉLÉVISION chaque jour et ils sont même 1 sur 5 à utiliser une tablette avant l'âge de 2 ans, selon une étude de l'Inserm.

constituant une petite DVDthèque de films de qualité que l'enfant peut regarder plusieurs fois, pour mieux en maîtriser l'histoire. »

3. Les écrans peuvent être des vecteurs d'apprentissage

Vrai. « Les écrans donnent un accès à des informations qui enrichissent nos connaissances et notre vie intellectuelle, estime Elena Pasquinelli. À la réserve près que cet accès ne nous dispense pas d'apprendre : des études montrent à quel point il est important de structurer des contenus dans notre mémoire à long terme pour comprendre une information et en évaluer la pertinence. » Certains logiciels éducatifs proposent par ailleurs un entraînement cérébral bénéfique. « Ils peuvent, par exemple, soutenir l'apprentissage du calcul chez un enfant dès l'âge de 6 ans, indique la spécialiste. L'avantage est que les exercices sont personnalisés, parce que calibrés aux réponses données par l'enfant. Mais là encore, ils ne sont pertinents qu'en usage accompagné. En aucun

« Pour bien vivre en famille, il faut donner aux écrans une juste place : ni trop ni trop peu. Et préférer les écrans partagés aux écrans solitaires. »

— SERGE TISSERON, PSYCHIATRE

cas, ils ne peuvent se substituer à l'enseignant. » Sans compter l'intérêt que représentent les écrans pour les enfants en situation de handicap. « Sans les outils numériques, l'école aurait beaucoup de peine à intégrer les enfants dys, autistes, porteurs d'un handicap moteur ou sensoriel », remarque Serge Tisseron.

4. La manière dont les adultes utilisent les écrans influence les enfants

Vrai. « L'éducation aux écrans passe par l'exemple. Aussi, les règles que l'on fixe aux enfants pour l'utilisation des outils numériques doivent s'appliquer à toute la famille, remarque Serge Tisseron. Nous recommandons par exemple aux parents d'exclure les outils numériques des temps de repas, de ne jamais décrocher leur téléphone quand ils jouent ou parlent avec leur enfant, et de ne pas emporter leur téléphone portable dans leur chambre. Sinon, comment convaincre leur adolescent de ne pas en faire autant ? » Des règles familiales qui ont pour vertu de mettre tout le monde sur un pied d'égalité et de préserver la convivialité familiale. « Avoir une bonne existence familiale est déterminant pour la sociabilité future d'un enfant, rappelle le psychiatre. Or, pour bien vivre en famille, il

faut donner aux écrans une juste place – ni trop ni trop peu –, préférer les écrans « partagés » aux écrans « solitaires » et prendre du temps pour échanger sur ce que l'on fait/voit sur les écrans. »

5. Il n'y a pas de distinction sociale dans l'usage des écrans

Faux. « Les familles peu favorisées sont globalement plus sensibles et vulnérables aux discours publicitaires, indique Serge Tisseron. Or, ces familles ne sont pas en manque d'informations sur les écrans : elles sont désinformées. Il y a une comparaison à faire avec le domaine alimentaire. Avant que le législateur ne décide d'apporter un contrepois au discours de l'industrie agro-alimentaire, la population était soumise aux slogans de la « malbouffe ». Aujourd'hui, c'est la même chose avec les écrans. Les fabricants inondent le marché de produits numériques dont ils vantent les mérites, ce qui crée une confusion dans l'esprit du consommateur. Or, plus on appartient à une classe sociale favorisée, plus on a accès aux informations et plus on a les moyens de prendre du recul et de faire le tri. D'où l'intérêt que les pouvoirs publics se saisissent de ces questions pour alerter sur les dangers des écrans, sans stigmatiser ni culpabiliser. »



80%

DES PROGRAMMES regardés à la télévision par les enfants de 3 à 12 ans ne leur sont pas spécifiquement destinés (Source : Médiamétrie 2011).

INITIATIVE

AVEC LES ÉCRANS, VOUS FAITES COMMENT ?

À l'occasion du Safer internet day le 5 février 2019, programme mené dans 31 pays sous l'égide de la Commission européenne, des centaines d'ateliers scolaires et périscolaires auront lieu sur tout le territoire pour faire réfléchir les jeunes sur le thème "Les écrans, les autres, et moi". Contribuez, vous aussi, en questionnant vos

usages du numérique au sein de votre famille, puis réfléchissez aux règles à fixer conjointement sur saferinternet.fr. Après avoir réalisé en 2017 une vidéo de sensibilisation au cyberharcèlement, la FCPE, partenaire de cette initiative, poursuit ainsi son action autour de la parentalité numérique.



EN SAVOIR PLUS :

Librairie *La famille Tout-Écran* : Quelles sont les règles à inventer dans ce monde d'ultraconnexion ? Le CleMI a édité, pour les parents, en 2017 un guide pratique très complet, décliné cette année en série TV, diffusée sur France télévisions. Une 2^e édition du guide sera publiée en mars 2019.





Info ou intox ? Des outils pour y voir

Depuis 2000, la société Tralalere a pour objectif de faire évoluer les pratiques éducatives via le numérique. Dans le cadre d'Internet Sans Crainte, elle œuvre aussi à éduquer les jeunes aux écrans et aux médias. Exemple lors d'un atelier à Paris, auprès d'une classe de CM1/CM2/6^e.

Lab School, 2^e arrondissement de Paris, un mardi après-midi de novembre. Un groupe de quinze élèves âgés de 9 à 11 ans, tous membres d'une classe triple niveau, accueillent Axelle Desaint, responsable éditoriale et pédagogique chez Tralalere. Elle est venue leur parler « médias » avec un double objectif : les aider à développer leur sens critique face aux informations qu'ils reçoivent et les sensibiliser à la notion de fake news. « Le choix que l'on fait à destination de cette tranche d'âge est d'aborder la problématique sous l'angle de l'image, explique-t-elle. Car l'image est souvent la première information à laquelle on est confrontés – que ce soit à travers les réseaux sociaux ou les recherches que l'on effectue sur le net – sans que l'on prenne le temps de l'analyser ». Des images, Axelle Desaint va justement en projeter un certain nombre à son jeune auditoire, via un outil baptisé « infohunter »,

un parcours pédagogique en ligne conçu en collaboration avec Rose-Marie Farinella, professeure des écoles, spécialiste en éducation aux médias, pour mieux comprendre la « fabrique de l'information ».

Oui, l'image peut vous mentir !

L'outil en question est une vidéo scénarisée, sous forme de film d'animation, qui fait référence à un réseau social du type Instagram. On y suit les faits et gestes d'un jeune Morgan, qui partage ses photos de vacances comme pourrait le faire n'importe quel ado. À la différence près qu'il « triche » sur chaque photo ! « C'est le moyen pour moi d'entamer le dialogue avec les enfants, explique l'intervenante. Je leur propose ensuite des images réelles afin d'évoquer différentes notions. » La contextualisation d'abord : à partir de quels indices s'assure-t-on qu'une image correspond bien à l'endroit que l'on nous indique (des éléments d'architecture, des lieux vérifiables sur Google Maps, etc.) ? Le



3 QUESTIONS À

GRÉGOIRE BORST,
professeur de psychologie
du développement et de
neurosciences cognitives de
l'éducation à l'université Paris
Descartes.

Quels conseils donner aux parents pour une gestion raisonnée des écrans ?

Grégoire Borst : Avant l'âge de 3 ans, limiter au maximum l'exposition aux écrans est une priorité. Plus tard, l'idée est d'aider les enfants à s'autoréguler en fixant des temps d'utilisation et en les épaulant dans l'évaluation du temps réel passé devant les écrans. Car, lorsqu'on additionne la télé, le smartphone et la tablette, le temps réel est souvent sous-estimé. Pour autant, il ne s'agit en aucun cas de culpabiliser les parents en leur suggérant des règles intenable, car le risque est qu'ils lâchent prise et ne contrôlent plus rien. L'idée est surtout de les aider à comprendre ce qu'est un bon contenu.

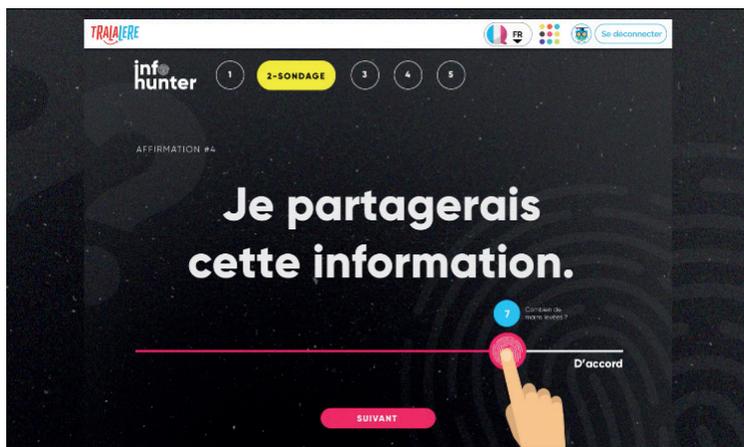
Justement, qu'est-ce qu'un bon contenu ?

Il vaut mieux par exemple un jeu vidéo qui favorise l'esprit coopératif pour réussir une tâche ou qui promeut un comportement actif de la part de l'enfant, plutôt qu'un jeu vidéo bête et méchant. De la même manière, certains dessins animés ont un effet positif sur le développement du vocabulaire, quand d'autres ont un effet délétère. Ce que nous recommandons, c'est de toujours s'intéresser à ce que son enfant fait ou regarde sur l'écran, de s'interroger (qu'est-ce que ça peut engendrer chez lui ?) et de l'interroger (quel intérêt trouves-tu dans ce contenu ?).

Au-delà du contenu, à quoi faut-il veiller ?

Un bon usage des écrans est un usage qui se fait en interaction avec les parents. L'erreur est de transformer l'écran en baby-sitter numérique, c'est-à-dire d'utiliser l'écran comme un palliatif au fait que l'on ne peut pas passer du temps avec son enfant. L'écran ne doit pas être non plus un palliatif à l'ennui. Rappelons que les phases d'ennui sont bénéfiques pour l'enfant : c'est en s'ennuyant qu'il développe son imagination, se projette dans le futur et apprend à s'occuper tout seul.

Axelle Desaint, responsable éditoriale et pédagogique chez Tralalere, sensibilise les enfants à la notion de fake news lors d'ateliers scolaires. Pour aborder cette problématique, elle s'appuie sur un outil baptisé « Infohunter », un parcours pédagogique en ligne conçu en collaboration avec Rose-Marie Farinella, professeure des écoles, spécialiste en éducation aux médias.



clair !

cadrage ensuite : comment le « découpage » d'une photo peut-il influencer l'histoire qu'elle raconte ? Ici, Axelle Desaint dévoile la photo d'une maîtresse d'école tenant dans sa main un couteau. « Légèrement recadrée, on peut avoir l'impression qu'elle est en train de découper les doigts d'un enfant, remarque-t-elle. Alors qu'en "dézoomant", on s'aperçoit qu'elle est en train de découper un gâteau ». De l'art de manipuler notre regard...

Mettre en place des réflexes durables

L'exploration continue. Cette fois, on va parler « retouche d'image ». La vidéo d'une publicité est projetée, puis sa conception, décortiquée. « La photo est travaillée, le mannequin transformé pour répondre à certains codes de beauté », remarque Axelle Desaint. Surprise chez les enfants : s'ils font la distinction entre une image d'information et une image commerciale conçue pour vendre, ils ne s'attendaient pas à une

telle différence entre l'image d'origine et l'image retouchée... L'intervenante poursuit avec la notion de « biais perceptif/biais cognitif » ou la capacité de notre œil à nous tromper, en fonction de notre sensibilité ou de notre vécu (pourquoi ne voit-on pas tous la même chose, par exemple, quand on regarde les nuages ?).

Pour finir, Axelle Desaint aborde la question de la légende, ce texte court censé expliquer le contenu d'une photo, mais qui, dans certains cas, manipule l'opinion : « Une image peut raconter mille et une histoires, martèle l'intervenante. D'où la nécessité d'en vérifier la source (via le nom d'un photographe ou d'une agence de presse par exemple). » De quoi induire, au final, une attitude différente face à l'image et instaurer quelques réflexes durables afin de distinguer l'info de l'intox...

Ce que votre enfant doit savoir

Internet, **ce n'est pas le Far Web.** Des règles de prudence et de bien vivre ensemble s'appliquent en ligne comme ailleurs. La loi est stricte, notamment sur la diffusion des photos.



d'obtenir le retrait des images litigieuses, l'octroi de dommages et intérêts, le remboursement des frais d'avocat engagés pour le procès. Si la diffusion d'une image porte atteinte à votre vie privée, vous pouvez porter plainte contre l'auteur de cette diffusion. Vous disposez d'un délai de 6 ans à partir de la diffusion de l'image.

4. Quelles sont les sanctions encourues ?

Photographier ou filmer, sans son consentement, une personne qui se trouve dans un lieu privé ou transmettre son image (même s'il n'y a pas diffusion), est puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende ! Par ailleurs, publier le montage réalisé avec l'image d'une personne sans son consentement, s'il n'apparaît pas clairement qu'il s'agit d'un montage, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

Source : www.service-public.fr

1. Qu'est-ce que le droit à l'image ?

Chaque individu a un droit exclusif sur son image, fondé sur le droit au respect de la vie privée. Ainsi, quiconque a été pris en photo (adulte ou enfant) sans son autorisation (ou celle de ses parents pour un mineur), peut s'opposer à ce que son image soit utilisée.

2. Comment exercer ce droit si mon image est diffusée sur Internet ?

Première possibilité : contacter le responsable du site ou du réseau social pour lui demander le retrait ou le floutage de la photo, en invoquant le droit d'opposition prévu par la loi « informatique et libertés ». Si cette démarche reste sans réponse dans un délai de deux mois, il est possible de saisir la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés) afin de contester la diffusion de l'image, via un formulaire sur Internet. Celle-ci peut prononcer plusieurs types de sanctions (avertissements, injonctions, sanctions pécuniaires).

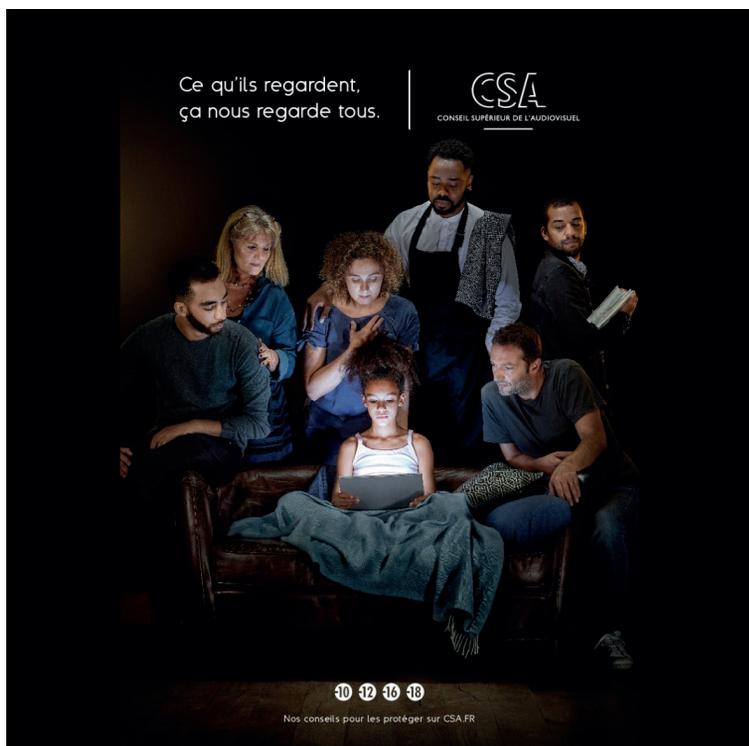
3. D'autres démarches ?

Si votre image est diffusée sans votre autorisation, vous pouvez également saisir le juge civil en référé afin

« FAIS ATTENTION À CE QUE TU PUBLIES ! »

Afin d'éviter les déconvenues, le site Educnum, édité par la Cnil, recommande aux parents de tenir à leur enfant un discours clair. Par exemple : « Il faut éviter de publier des photos gênantes de toi ou de tes amis, que tu pourrais regretter ensuite car elles peuvent nuire à ta réputation. » Dans un article consacré au cyber-harcèlement, le site égrène de précieux conseils : « Ne jamais publier ce que tu n'aimerais pas que l'on publie à ton sujet », « faire un tour dans les paramètres de confidentialité pour limiter l'audience de tes publications, cacher ta liste d'amis, etc. »

À lire sur www.educnum.fr



Toutes les ressources pour vous épauler

Pour mieux comprendre le monde numérique

Internet Sans Crainte (internetsanscrainte.fr) est un programme national de sensibilisation des jeunes – et de leurs parents – aux usages responsables de l'Internet, mis en œuvre par Tralalere et dont la FCPE est partenaire. Son objectif : proposer aux parents un espace dédié, des conseils pratiques et des ressources pour toute la famille. À lire notamment : le guide parents *Internet, ça s'apprend*.

Pour aider son enfant en cas de problème

Internet Sans Crainte s'inscrit dans le programme européen Safer Internet France qui fédère deux autres services : la ligne d'assistance téléphonique gratuite netecoute.fr (0800 200 000) – destinée aux enfants et

ados confrontés à des problèmes dans leurs usages numériques – et le service de signalement des sites illicites Point de Contact (pointdecontact.net).

Pour établir des règles adaptées à chaque âge

3-6-9-12.org est le site de l'association fondée par le psychiatre Serge Tisseron afin de donner aux parents des repères clairs pour aider leurs enfants à « apprivoiser les écrans et grandir ». Autre acteur de prévention en la matière : le Conseil supérieur de l'audiovisuel. Une nouvelle campagne de sensibilisation à la signalétique jeunesse, #ÇaNousRegarde-Tous, a été lancée en novembre dernier. Le dépliant *Utiliser les écrans, ça s'apprend* est aussi téléchargeable sur csa.fr.

FAQ DES PARENTS

COMMENT CHOISIR UN LOGICIEL ÉDUCATIF ?

« Il n'existe pas de label, note Elena Pasquinelli. Néanmoins, en faisant quelques recherches sur Internet, on peut réussir à faire le tri. Le critère essentiel est de savoir si le logiciel en question est (ou a été) testé par un laboratoire de recherche identifié et sérieux, dont le nom fait référence. Car les fabricants n'hésitent pas à utiliser tout un tas de termes trompeurs – « développé par des neuroscientifiques » par exemple – alors qu'il n'en est rien. »

DOIS-JE AVOIR PEUR DES RÉSEAUX SOCIAUX ?

Snapchat, Instagram... Le baromètre « Born Social » dédié aux usages des réseaux sociaux par les moins de 13 ans montre que pour les pré-ados, les réseaux sociaux sont avant tout un outil de communication avec leurs proches : 75 % d'entre eux déclarent utiliser les réseaux sociaux pour discuter avec leurs amis et leur famille. Un constat de nature à rassurer les parents, à condition bien sûr de maintenir le dialogue pour prévenir les risques et éviter les dérapages...

COMMENT LIMITER LES TEMPS D'ÉCRAN ?

« Nous recommandons aux parents de ritualiser les temps d'écran dans la journée, indique le psychiatre Serge Tisseron. C'est-à-dire de fixer des heures d'utilisation (de 17h à 17h30 ou de 18h30 à 19h30, en fonction de l'âge de l'enfant), un peu comme on fixe les heures de repas... De préférence avant une activité que l'enfant affectionne – le bain, un moment de jeu partagé – de manière à ce qu'il ne ressente pas de frustration lorsque l'écran s'arrête. L'idée est d'éviter une utilisation intempestive des écrans, de la même manière que l'on évite le grignotage alimentaire à n'importe quelle heure de la journée. »



Le Safer internet day, le 5 février 2019, est financé par la Commission européenne depuis 1999.



Prévoir les évolutions climatiques sur plusieurs décennies

Les climatologues, nombreux dans la recherche publique, sont **de plus en plus prisés** par les sociétés privées d'assurance, de finance, de transition écologique...

Texte : MARIANNE PEYRI

« **T**out jeune, j'aimais observer la nature, faire des expériences... À l'école, la SVT était ma matière préférée », confie Roland Séférian, devenu climatologue, chercheur à Météo-France à Toulouse depuis 2015 et qui aujourd'hui étudie un domaine très spécifique, le cycle du carbone. « Actuellement la biosphère terrestre et les océans absorbent environ 50% des émissions de dioxyde de carbone, issues notamment des activités humaines. Or, plus la planète se réchauffe, moins l'océan et la biosphère seront efficaces. Mon travail consiste donc à évaluer les risques encourus dans les prochaines décennies si cette force d'absorption diminue ».

Contrairement au météorologue qui étudie le temps qu'il fait au jour le jour, le climatologue, lui, s'attache à prévoir les évolutions du climat sur le long terme, sur plusieurs décennies. Si certains se déplacent sur le terrain pour recueillir des données (températures, pression...), une part importante du travail se passe devant un ordinateur. « L'essentiel de mon métier est, en effet,

de réaliser des simulations de modèles, du codage qui tourne sur des supercalculateurs », décrit ainsi Roland Séférian, devenu docteur en océanographie après dix années d'études.

Autonomie et curiosité

Comme lui, beaucoup de climatologues œuvrent dans des laboratoires publics (CNRS, CEA, Météo-France, INRA...). La voie royale ? Un bac scientifique, une classe prépa et intégrer l'École nationale de la météorologie de Toulouse ou passer un master Sciences en environnement, en océanographie ou météorologie. « Même si on n'est pas au top niveau des critères scolaires, il ne faut pas renoncer. L'important pour être chercheur est surtout d'avoir des capacités d'autonomie et de la curiosité. Si c'est le cas, les portes s'ouvrent... », tient à préciser Roland Séférian.

Au-delà du cercle restreint de la recherche publique, les climatologues, avec un doctorat, sont désormais très recherchés dans le privé. Les compagnies d'assurance recourent à ces experts pour évaluer les risques d'inondations par exemple, tout comme le



3 QUESTIONS À SE POSER

1. Ai-je le goût des maths et du numérique ?

Les mathématiques, l'informatique et le numérique pour faire de la modélisation sont des compétences incontournables pour être climatologue. Une bonne maîtrise de l'anglais compte aussi !

2. Suis-je tenté par un métier « passion » ?

Au regard du nombre d'années d'études (8 à 10 ans), du salaire d'un débutant (2000 € brut), des emplois du temps à rallonge et de l'aspect compétitif des concours, être passionné semble une condition sine qua non pour l'exercice du métier. À la clé : une grande liberté, l'émulation intellectuelle, le plaisir de la découverte, et des opportunités de travail à l'étranger.

3. Suis-je rigoureux ?

Être chercheur demande une grande rigueur scientifique sur le recueil et l'analyse de données, avec une capacité à présenter des résultats clairs et compréhensibles, notamment pour publier dans des revues spécialisées.

secteur de la finance, puisque les indicateurs boursiers sont liés aux prix des denrées agricoles et donc de l'évolution du climat... « Il y a aussi tout un vivier de nouveaux emplois, dans des PME et start-up de la transition énergétique, photovoltaïque, stockage du carbone... Les questions environnementales et de climat sont devenues un thème crucial dont la société au sens large s'est désormais emparée, ce qui est une opportunité pour les climatologues ».



Lien utile

Site web

• enm.meteo.fr

En pratique

Malade imaginaire

L'hypocondrie peut-elle concerner les enfants ?



Il se plaint constamment d'avoir mal au ventre, à la tête... Pour autant, les médecins ne trouvent rien. Ses symptômes sont-ils réels ou imaginaires et révèlent-ils une forme d'hypocondrie ?

Texte : MARIANNE PEYRI

On ne parle plus désormais d'hypocondrie mais de « troubles anxieux sur la santé » selon la dernière classification DSM¹, référence internationale répertoriant les troubles mentaux. Ceux-ci se caractérisent par une peur obsessionnelle de tomber malade, une tendance à voir dans les moindres problèmes physiques les prémices d'une grave maladie, le fait de ne jamais se sentir rassuré par les médecins... Cette crainte excessive de la maladie se rencontre essentiellement chez des adultes. Si elle peut surgir dès l'adolescence – notamment lorsqu'un jeune vit mal les transformations de son corps et les transpose en troubles sur la santé – cette peur de la maladie est rarement présente chez les enfants, sauf cas très exceptionnel. En revanche, il arrive que les enfants se plaignent et souffrent de symptômes qu'on ne peut expliquer médicalement. Face à des maux de ventre, de tête, des problèmes d'insomnie..., les médecins, après examens, n'ont parfois aucune explication « organique ». Ces

divers maux, pour autant, peuvent être réellement ressentis par l'enfant.

Il est important dès lors, avec l'aide du médecin ou du pédiatre, de comprendre si ces symptômes ne sont pas la manifestation et l'expression chez l'enfant d'une anxiété dont les causes peuvent être diverses : pression scolaire ou sportive, décès, tensions liées à des conflits familiaux, déménagement, peur du regard de l'autre... Comme les adultes, les enfants peuvent en effet somatiser, d'autant plus lorsqu'ils n'ont pas toujours les mots pour s'exprimer. Le cas de harcèlement scolaire est typique. On le dépiste justement chez des jeunes qui ont souvent mal à la tête, souffrent de troubles du sommeil ou digestifs : autant de symptômes développés pour ne pas aller à l'école et que, bien souvent, les parents mettent sur le compte d'une maladie.

Éviter la spirale médicale

Envisager que la cause n'est pas médicale mais liée à l'environnement de l'enfant – hypothèse parfois difficile à accepter par les parents – est pourtant

TROUVER LE JUSTE ÉQUILIBRE

Bien évidemment, toute expression d'un mal-être chez l'enfant doit faire l'objet d'une attention particulière des adultes. Le déni et l'indifférence ne l'aideront pas, c'est certain. En revanche, adopter une attitude trop protectrice, s'inquiéter pour eux au moindre nez qui coule, les cantonner dans un rôle de « malade » n'est pas non plus la solution. Il faut également se garder de projeter sur lui ses propres angoisses de la maladie. Bien souvent en effet, les hypocondriaques témoignent avoir été des enfants justement très entourés sur le plan de la santé, avec des parents eux-mêmes dans un rapport anxiogène à la maladie.

nécessaire pour ne pas tomber dans une médicalisation de ces troubles ou une trop grande tolérance sur l'absentéisme scolaire, peu aidant au final pour l'enfant. La triade médecin-parent-enfant peut très bien fonctionner afin de détecter la cause de ces troubles. On peut aussi recourir à un pédopsychiatre ou un psychologue. Il est crucial en tout cas d'envisager cette éventualité, car multiplier les visites médicales, examens cliniques, prises de sang... peut justement faire basculer, parents comme enfant dans une angoisse hypocondriaque.

(1) Diagnostic and statistical manual of mental disorders.

— Avec l'aide de Jérôme Valleteau de Moulliac, pédiatre à Paris.

Liens utiles

Albums jeunesse

- *Billy se bile*, Anthony Browne. Éd. Kaléidoscope, 14,20 €.
- *Salut la peur*, Joar Tiberg. Éd. Actes sud junior, 13,20 €.



Expérience Passer la nuit chez un ami

Je ne m'attendais pas à cette demande, mais depuis quelques jours, mon enfant réclame d'aller dormir chez un ami. Comment savoir s'il est prêt.

Texte : ÉMILIE GILMER

Votre enfant est curieux, il a envie de tenter une nouvelle expérience, d'explorer le monde à l'extérieur de la maison. Bonne nouvelle ! disent les psys. Quoi de plus naturel (et sain) que de vouloir s'émanciper (raisonnablement) du cocon familial. Quant à savoir s'il est prêt pour cette nouvelle expérience, à partir du moment où la demande est formulée, c'est que le moment est opportun. Et ce, malgré son jeune âge (3, 4, 5 ans...) ! Reste maintenant à tout mettre en œuvre pour que cette première expérience se passe au mieux. Première question à se poser : quel est son degré d'expérience ? Autrement dit : votre enfant a-t-il déjà passé une nuit chez ses grands-parents par exemple et/ou une après-midi chez un copain/une copine ? Si ce n'est pas le cas, peut-être est-il judicieux de procéder par étape... Autre conseil : préparer l'expérience en amont en lui laissant un certain nombre d'initiatives : quel pyjama souhaites-tu prendre ? Quels doudous ? Une façon de lui donner quelques

repères tout en l'aidant à anticiper l'événement.

Plus on rassure, plus on inquiète

Quant au jour J, l'idée est de faire de cette sortie une fête et une expérience positive. Préférez les paroles du type « c'est chouette, tu as de la chance, tu vas dormir chez un(e) ami(e), tu es grand(e), etc. », aux angoissants « ne t'inquiète pas, il n'y a pas de raison que ça se passe mal ». Car, en effet, plus on « rassure » un enfant, plus on alimente l'idée d'un danger potentiel et donc d'une inquiétude légitime... Idem pour le moment de la séparation : rien ne sert de s'appesantir en multipliant les recommandations. Si tout a été pensé et préparé en amont, chacun peut partir l'esprit tranquille. À noter qu'un coup de téléphone aux parents qui accueillent votre enfant est envisageable, à condition de ne pas prendre votre enfant au bout du fil (ni d'aller le récupérer s'il pleure). Un mot d'ordre : le laisser vivre son expérience jusqu'au bout !



AVIS D'EXPERT



DOMINIQUE MAZIN,
psychologue clinicienne

« Cette première nuit passée chez un ami est bien souvent plus compliquée à gérer pour les parents que pour les enfants.

Et pour cause : les parents ont trop souvent tendance, aujourd'hui, à considérer l'extérieur comme un milieu hostile. Or, transmettre l'idée que l'extérieur est dangereux (et que l'enfant n'est nulle part en sécurité ailleurs que dans sa famille) comporte un risque : celui d'entraver l'émancipation future de son enfant, sa capacité à vivre dans le monde. Un enfant a besoin de développer ses relations sociales, de s'appuyer sur d'autres adultes pour grandir. Aussi, mon conseil aux parents est qu'ils se rassurent eux-mêmes : en posant, par exemple, toutes les questions utiles aux parents qui vont l'accueillir (sur la sécurité de la maison par exemple). Ce sera le meilleur moyen, indirectement, de rassurer leur enfant. Dernier conseil : éviter que les enfants ne dorment dans le même lit, quel que soit leur âge (un matelas par terre ou tout autre bricolage est préférable), car il est important de faire comprendre à l'enfant que "dormir à deux" est réservé aux adultes. »

En pratique



Liens utiles

Livres

- *Élever un enfant, c'est pas si compliqué*, de Dominique Mazin et Dominique François, éd. Albin Michel.
- *L'amitié, c'est trop bien !*, de Robert Barborini et Isabelle Delpuech, éd. Zethel, coll. Les z'anti-bobos, 6-9 ans.



Majeur avant l'heure, c'est possible !

Louer un appartement, ouvrir un compte bancaire, faire des démarches administratives... Une procédure judiciaire existe pour accorder aux jeunes de 16 ans les droits d'un majeur.

Texte : MARIANNE PEYRI

“**L**es demandes d'émancipation d'un mineur, peu nombreuses, suivent généralement le même scénario : un jeune qui a sauté une classe, de plutôt 17 ans, qui veut suivre une formation ou des études universitaires dans une ville située à une grande distance géographique du domicile parental. La demande d'émancipation auprès du juge des tutelles des mineurs est alors faite pour lui permettre de mener plus facilement, de façon autonome sans ses parents, des démarches administratives comme louer un appartement, contracter une assurance, ouvrir un compte bancaire... On le voit par exemple pour les danseuses de l'Opéra de Paris, dont les parents vivent en province. La majorité des cas est liée à cette nécessité de formation », constate Nina Milesi, ancienne juge des tutelles en Guade-

loupe et actuelle secrétaire nationale à l'Union syndicale des magistrats.

Une procédure simple et gratuite

Si cette procédure est généralement lancée pour simplifier la vie étudiante – notamment lors d'une formation qui se déroule à l'étranger –, d'autres situations, avec nécessité d'émancipation, peuvent se poser. On trouve parfois le cas de jeunes déjà autonomes dans des activités professionnelles ou artistiques, d'autres qui souhaitent se lancer dans le commerce ou créer leur société ou encore, plus rarement des jeunes en conflits avec leurs deux parents et ne supportant plus les tensions du foyer familial...

« Mais attention, la demande d'émancipation d'un jeune ne peut être faite que par les parents ou l'un des deux parents. Le mineur, seul, ne peut



1242 demandes d'émancipation ont été instruites en 2017 en France. Un chiffre assez stable qui varie, selon les années, entre 1200 et 1400 demandes par an. (Source : ministère de la Justice).

—

En pratique



ILS ONT DIT

saisir le juge des tutelles. On ne traite pas le cas de jeunes qui veulent se libérer de leurs parents. L'émancipation doit être issue d'une décision et d'une réflexion familiale. On ne peut exclure les parents de la décision », précise Nina Milesi en ajoutant que, pour le cas de jeunes souhaitant faire acte de commerce, une autorisation spéciale, en sus de l'émancipation, doit être accordée par le juge.

De fait, l'un des parents, pour réaliser cet acte juridique gratuit – aucun avocat n'est nécessaire –, doit remplir un document Cerfa, joindre des justificatifs (pièces d'identité, acte de naissance...) et surtout expliquer les motifs de la requête¹. La demande est ensuite adressée au juge des tutelles du tribunal de grande instance du lieu où demeure le mineur. Condition sine qua non : le jeune doit avoir 16 ans révolus. « Le juge a alors obligation d'auditionner les deux parents – d'autant plus si l'un des deux parents n'est pas en accord avec cette demande – et le mineur. Il se doit en effet de vérifier que le mineur est consentant et qu'il fait preuve d'une maturité suffisante pour pouvoir se passer de la protection de ses parents », détaille Nina Milesi.

Le juge doit aussi vérifier si le jeune fait ou non l'objet d'une mesure d'assistance éducative (placement, intervention d'un éducateur...) auprès du juge des enfants, ce qui peut être signe de difficultés éducatives au sein de son foyer. Si c'est le cas, le juge des enfants devra donner son accord à l'émancipation. « En tout état de cause, les juges vont surtout veiller à ce que les parents n'essaient pas de se défaire de leurs responsabilités et de leurs obligations alors que le mineur a besoin de protection », ajoute la juge des tutelles.

Pas le droit de vote, ni de permis de conduire avant 18 ans

Si la demande d'émancipation est accordée, le jeune n'est de fait plus sous l'autorité de ses parents. Il peut ainsi choisir le lieu où il va habiter, ses fréquentations et loisirs, son orientation professionnelle... et pourra comme un majeur accomplir tous les actes administratifs de la vie civile, conclure un contrat de travail et toucher ses propres revenus, signer une vente, contracter un crédit, engager une action en justice, se déplacer librement... Avec cependant quelques limites à ces droits : il ne pourra pas faire valoir avant 18 ans son droit de vote ni passer son permis de conduire, ni conclure un Pacs, ni entrer dans un casino. Si le jeune envisage de se marier ou de faire une demande d'adoption, le consentement des parents du mineur reste requis.

En revanche, lorsque l'émancipation est accordée, cela implique que le jeune sera désormais entière-

« Le rôle du juge des tutelles est de vérifier que le mineur est consentant et qu'il fait preuve d'une maturité suffisante pour pouvoir se passer de la protection de ses parents. »

NINA MILESI

Secrétaire nationale à l'Union syndicale des magistrats

ment responsable de possibles dettes et surtout des dommages qu'il peut causer à autrui. Les parents ne sont plus responsables de plein droit. « Par exemple, dans les cas de vol ou de vandalisme commis par un mineur, la victime peut demander des indemnités de dédommagement en se tournant vers les parents. Lorsque le jeune est émancipé, cela n'est plus possible », prévient Nina Milesi en précisant que la responsabilité pénale du mineur, elle, reste inchangée. Pour autant, les parents restent toujours dans l'obligation de fournir à leurs enfants une aide alimentaire s'ils sont dans le besoin, de veiller à leur entretien et leur éducation (frais de scolarité, soins médicaux, vêtements...) et ce, rappelle Nina Milesi, « qu'ils soient d'ailleurs mineurs, mineurs émancipés ou majeurs ».

(1) En cas de décès des parents, la demande peut être faite par un membre du conseil de famille ou le mineur peut requérir la convocation du conseil par le juge des tutelles pour mener une requête en émancipation.



DES TEMPS D'INSTRUCTION VARIABLES

Le temps d'instruction du dossier varie selon l'encombrement de sa juridiction. Il est relativement rapide compte tenu du fait qu'un avocat n'est pas sollicité, mais quelques mois sont nécessaires pour laisser au juge des tutelles le temps d'auditionner et de consulter le juge des enfants.

En pratique

Liens utiles

Sites web

- www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1194 : Consulter le formulaire Cerfa N°15425*01.
- Pour connaître le tribunal de grande instance le plus proche : www.annuaire.justice.gouv.fr

Décryptage

Les droits des lycéens

En décembre, **les mouvements lycéens** ont été le théâtre de nombreux débordements de part et d'autre. Un rappel de la loi s'impose !

Illustration : DAVID LORY

Le droit de réunion

La liberté de réunion s'exerce à l'initiative des délégués, d'une association lycéenne, ou d'un groupe de lycéens de l'établissement pour des réunions qui contribuent à l'information des élèves.

Cf article R511-10 du Code de l'éducation.



Le droit d'affichage

Les proviseurs mettent à disposition des élèves des espaces réservés aux actions de communication entreprises à leur initiative.

Cf article L511-2 du Code de l'éducation ; circulaire n°2010-129 du 24-8-2010.



Le droit d'association

Tout mineur âgé de seize ans révolus peut librement participer à la constitution d'une association et être chargé de son administration.

Cf article 2 bis de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association.

Pour les lycéens en manifestation

Le droit de publication

Les publications rédigées par des lycéens peuvent être librement diffusées dans l'établissement.

Cf article R511-8 du Code de l'éducation.



En cas de contrôle d'identité

En cas d'impossibilité de justifier de son identité, toute personne peut être conduite au poste de police pour les vérifications utiles durant 4 heures maximum.

En cas de fouilles

Les fouilles et palpations sur un individu sont possibles pour vérifier le non port d'objets dangereux. Les policiers peuvent effectuer une inspection visuelle du sac et le fouiller.



En cas de garde à vue

D'une durée de 24 heures, la garde à vue est souvent renouvelée jusqu'à 48 heures. Les mineurs de 13 à 16 ans bénéficient d'une protection particulière : l'assistance d'un avocat et l'examen par un médecin sont obligatoires, le représentant légal doit être informé, les auditions filmées.



L'AVIS DE LA FCPE

Mécontents, à raison, de la réforme du lycée proposée par le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer, et **inquiets pour leur avenir** suite aux nombreux déboires de leurs aînés confrontés l'an dernier à la plateforme Parcoursup, de nombreux lycéens ont organisé des blocus dans les établissements scolaires en décembre dernier. Un mouvement qui s'est intensifié et qui a occasionné de **nombreux dérapages** sur le territoire. Fait très étrange dans un État de droit, des règles élémentaires semblent avoir été oubliées. Bien qu'ils n'aient

encore que trop peu souvent voix au chapitre dans de nombreux lycées, les élèves, même mineurs, « disposent, **dans le respect du pluralisme** et du principe de neutralité, de la liberté d'information et de la liberté d'expression », comme l'indique le Code de l'éducation. Concrètement, ils ont le droit de se réunir, de réclamer des espaces d'affichage, de publier un journal, de se constituer en association, de manifester... Et fort heureusement ! À nous, parents FCPE, de continuer à soutenir la jeunesse dans **son élan démocratique !**

Regards croisés

Les enfants ont-ils tous un don ?

Face à leurs enfants toujours en ébullition et face à une société de plus en plus exigeante, les parents mettent tout en œuvre pour **révéler leurs talents**. Partons-nous tous avec les mêmes chances ?

Propos recueillis par MICHÈLE FOIN



OSTIANE MATHON
Enseignante

Formatrice en pédagogie et éducation,
Ostiane Mathon a fondé le cabinet
Conseil Lablearn pour accompagner
les établissements scolaires dans
la transformation de leur pédagogie.
Elle a coécrit le livre *Je crois en toi.*
Pourquoi et comment valoriser les enfants,
publié en mars 2016.

“ Les enfants doivent sentir dans le regard de l’adulte cette indéfectible confiance dans leur capacité à nous surprendre. ”

OSTIANE MATHON

Pourriez-vous nous donner votre définition du mot don ?

Ostiane Mathon : C’est une énergie vitale, qui nous permet d’accéder au monde. Il s’agit d’une excellence propre à chacun, qui ne se révèle que si le monde nous y autorise. C’est donc le contexte qui va permettre ou non à cette énergie de se révéler. Tous les enfants sont doués de multiples manières, à condition qu’ils se sentent autorisés. Ils doivent sentir dans le regard de l’adulte cette indéfectible confiance dans leur capacité à nous surprendre, à nous donner plus que ce que l’on aurait imaginé.

Stéphanie Brillant : Le don est une énergie particulière qui permet de réussir facilement ce que les autres ne parviennent pas à réussir, ou au prix d’efforts plus importants. Mais j’appellerais plutôt cela une facilité qu’un don. C’est un domaine où l’on n’a pas besoin de faire d’efforts, mais qui nécessite du travail pour être valorisé.

À quelles conditions les dons se révèlent-ils chez un enfant ?

O.M. : Si l’enfant a en face de lui un adulte qui lui sourit, qui est confiant dans ses capacités à réussir, il va pouvoir développer une capacité de résilience. Si au contraire, on lui renvoie en permanence une image négative, une inhibition va se créer au niveau du cerveau. Ces retours négatifs produisent alors une rigidité neuronale qui augmente sa peur d’apprendre et freine ses capacités cognitives.

S.B. : C’est toute la question de la libération du potentiel humain. Lorsqu’un adulte détecte qu’un enfant est doué dans un certain domaine, il est en fait contre-productif de le rappeler à ce don en permanence. Cela revient à le figer dans un état. Conséquence : les enfants qui pensent être doués, ont une réponse aux erreurs qui est moins efficace, et qui risque même de les empêcher de travailler, de peur de « perdre » ce capital d’intelligence. Ces enfants-là sont toujours sur le qui-vive. Évidemment, il y a des talents. Mais considérer que c’est de l’ordre du don les empêche de progresser. Carol Dweck, professeure de psychologie sociale à l’université de Stanford, et que j’ai interviewée dans mon film, parle d’état d’esprit « fixe », qui mène l’enfant à penser le don comme une preuve de

sa valeur intrinsèque, qu'il aura peur de mettre à l'épreuve dans la difficulté. À l'inverse, il y a l'état d'esprit « de développement » : l'enfant est encouragé à développer ses capacités en travaillant, en considérant l'échec comme une opportunité de progresser. Carol Dweck a montré que cet état d'esprit se développe dans les premières années de la vie, en fonction de la nature des compliments que l'enfant a reçus. Si l'adulte a davantage valorisé la capacité de l'enfant à progresser, il aura beaucoup plus de chances de développer un état d'esprit de croissance, ce qui augmentera sa capacité à embrasser les challenges.

Comment aider les enfants à mieux se connaître ?

O.M. : « Tu n'es pas ce que tu es, mais ce que tu vas devenir » : c'est le message à leur faire passer. Il s'agit de leur donner le temps de réflexion philosophique. Qu'est-ce qu'être ? Devenir ? Qu'est-ce que l'excellence de soi ? L'école est beaucoup sur l'excellence académique. L'excellence de soi, c'est aller au delà. Les éducateurs peuvent ainsi travailler sur l'arbre des talents. Les enfants ont souvent du mal à reconnaître la différence entre une qualité, une force et ce qu'ils aiment faire ou ne pas faire, ce qui diffère du talent. On peut par exemple leur offrir de choisir un talent dans lequel ils se retrouvent, puis, dans une deuxième phase, leur proposer de reconnaître ce talent dans l'autre, pour leur permettre de se révéler au travers du regard d'autrui. On peut aussi les interroger sur un talent dont ils rêvent. C'est l'occasion d'ouvrir une porte et de leur faire comprendre que le talent peut s'acquérir, se travailler. C'est là le lien entre don et talent : c'est avec des dons inconscients, que l'on va développer des talents, en y associant la notion de travail et de progression.

S.B. : Les neurosciences ont montré à quel point le cerveau était doté d'une grande plasticité. Il y a donc toujours un chemin de retour. L'enfant n'est pas condamné ! Il suffit de valoriser sa capacité à progresser pour lui donner envie de poursuivre. Ensuite, la question n'est pas de distinguer ce en quoi l'enfant est bon, ce qui n'est qu'un jugement extérieur, mais d'identifier ce qui lui fait vraiment plaisir. Car qu'est-ce que le talent, s'il ne provoque pas un plaisir intérieur ? Surtout, ne faisons pas de hiérarchie ! Si l'enfant se passionne pour les lego pendant huit heures, c'est parfait !

Quel rôle joue l'école dans la libération du potentiel des enfants ? N'est-elle pas trop normalisatrice ?

O.M. : L'école joue un rôle fondamental dans la libération du potentiel des enfants, car elle formate énormément. Elle demande à des enfants de répondre à des attendus très forts, au lieu de répondre aux besoins des élèves. Il faudrait que cela soit dans les deux sens, sinon, nous allons développer chez eux une impuissance à apprendre. La question de l'évaluation est cruciale. Plutôt que de compter les erreurs, elle devrait



STÉPHANIE BRILLANT
Journaliste et réalisatrice

En 2017, la journaliste a réalisé un documentaire intitulé *Le Cerveau des enfants*, une plongée dans les neurosciences qui explique comment les expériences de l'enfance façonnent le cerveau. Pendant le tournage, elle a entendu en entretien de nombreux experts renommés.

comptabiliser le juste et davantage mettre l'accent sur les marges d'amélioration pour donner à tous la capacité de progresser, en rappelant que les enfants sont là pour apprendre. Encore faut-il que l'école leur laisse le

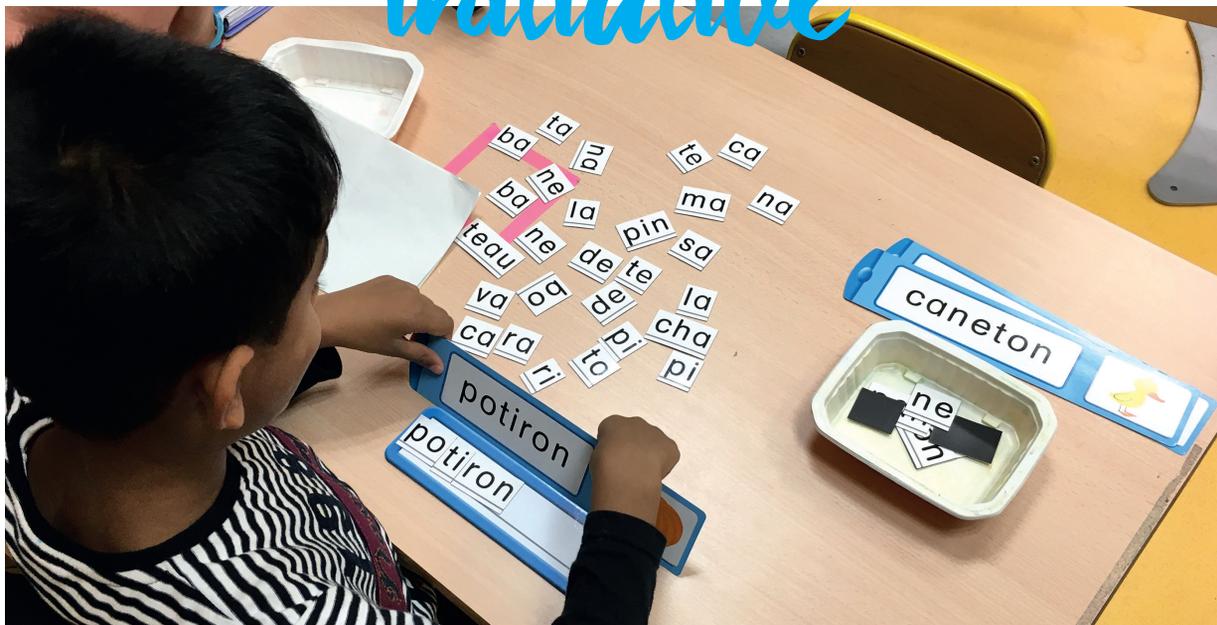
temps, leur fournisse un cadre et des moyens pour le faire. Si l'école développe chez les enfants la confiance et l'estime d'eux-mêmes dans les savoirs académiques, ils seront enclins à révéler leurs talents dans les savoirs non-académiques. On va alors développer chez eux les capacités à se révéler dans d'autres dimensions humaines. L'enfant naît chercheur ! Il va poser 10 000 questions. Il faut entendre ces questions et lui donner du temps pour questionner le monde !



Les neurosciences ont montré à quel point le cerveau était doté d'une grande plasticité. ”

STÉPHANIE BRILLANT

S.B. : Bien souvent, l'école demande aux enfants d'entrer dans un moule qui ne correspond pas à la réalité des êtres que nous sommes. On nous demande d'avoir tous les mêmes talents, et non pas d'additionner nos talents. Or, tous les cerveaux ne fonctionnent pas de la même façon. L'école perd des élèves qui n'ont pas le même mode de compréhension. On y rencontre beaucoup d'enfants déconnectés et en situation de mal-être. Mais l'école peut aussi faire beaucoup de bien. La rencontre d'un professeur peut changer le cours d'une vie. Reste que le système scolaire est certainement à repenser pour y ajouter davantage d'égalité.



© Alexandra Defresne

De jeunes enfants autistes accueillis en maternelle

Inscrire son enfant à l'école est un vœu pieux pour de nombreux parents d'enfants autistes. Heureusement, **des unités d'enseignement en maternelle autisme** voient le jour depuis quelques années. Reportage à Paris.

Texte : ALEXANDRA DEFRESNE

Assise devant le tableau noir, Marie entame la journée en souhaitant la bienvenue aux petits regroupés sur les bancs. L'occasion de prononcer les prénoms de chacun, de les associer à une photo, de distinguer filles et garçons, et de connaître la date du jour. Autour d'eux, les éducatrices comptabilisent sur des clickers accrochés à leur ceinture le nombre de demandes initiées par les enfants. Car, un geste, un regard, une interaction sont de vraies victoires pour ces jeunes élèves autistes.

À l'école maternelle du Surmelin à Paris (20^e), l'unité d'enseignement en maternelle autisme (UEMa) a été créée en 2014, et peut accueillir jusqu'à sept enfants de trois à six ans. Ce matin-là, l'enseignante est épaulée par Manon et Claire, les deux éducatrices, Rosaline, l'Atsem, Estelle, l'orthophoniste et Adriane, la psychomotricienne. Toutes ont un rôle bien précis, rien n'est laissé au hasard. L'emploi du temps est très cadencé pour donner un maximum de repères et rassurer les enfants. Après l'accueil du matin, chaque profes-

sionnelle prend en charge un élève en tête-à-tête dans des petits box aménagés dans la classe. Chacun changera d'activité toute les quinze minutes. Marie travaille la lecture avec Kiran, Mahdi dessine des spirales avec Rosaline, Marwan, soutenue par Manon, doit assembler le bon bouchon avec le bon goulot. Chaque réussite de l'enfant est accompagnée par un « renforçateur » : un temps de jeu avec le jouet préféré, un bravo de l'intervenant. « Il s'agit de la méthode ABA (applied behavior analysis ou analyse appliquée du comportement), explique Manon. Il faut qu'il y ait un élément agréable à la clé pour annihiler l'élément contraignant. C'est essentiel pour eux ». La collation remplira le même objectif : obliger les enfants à s'exprimer. Grâce à leur classeur de pictogrammes (méthode PECS), les élèves composent des phrases en images : « je veux/manger/du gâteau ».

Un espace de paroles pour les parents

« Le plus gros atout de cette structure, estime Marie, la professeure des écoles, c'est le travail pluridisciplinaire que l'on peut mettre en œuvre. Toutes les compé-

tences dont ont besoin les enfants, celles qui relèvent du scolaire et du médico-social, sont réunies dans un même lieu et cela permet de mener un projet pédagogique cohérent ». Autre bénéfice : les parents peuvent se rencontrer de temps à autre autour de cafés spécialement organisés, et échanger entre eux sur les difficultés qu'ils rencontrent à la maison. Les éducatrices se rendent aussi à leur domicile une à deux fois par mois pour les accompagner sur des problématiques du quotidien.

Un soutien qui n'a pas de prix, tant les places à l'école sont rares pour les enfants atteints de troubles autistiques. Même si des efforts ont été consentis ces dernières années, la scolarisation de tous est encore loin d'être effective. Espérons que la nouvelle Stratégie nationale pour l'autisme, qui prévoit d'ici à 2022 la création de 180 UEMA supplémentaires, tiendra ses promesses.



EN SAVOIR PLUS :
Internet.handicap.gouv.fr

Nos actions

En marge des manifestations lycéennes de décembre, **la FCPE a condamné la répression policière excessive commise à l'encontre des jeunes.**



© Alexandra Defresne

Des violences inacceptables à l'encontre des lycéens

Texte : ALEXANDRA DEFRESNE

Des dizaines de lycéens, genoux à terre, les mains sur la tête, encerclés par des policiers armés, encadrant la scène avec sarcasme. L'arrestation massive de 150 jeunes le 6 décembre 2018 à Mantes-la-Jolie, restera gravée dans les mémoires. Dès le 11 décembre, la FCPE, réunie en conférence de presse avec l'Union nationale lycéenne, le Syndicat des avocats de France, et le SNPES-PJJ (Syndicat national des personnels de l'éducation et du social), a dénoncé les atteintes répétées aux droits fondamentaux des lycéens par un usage clairement disproportionné de la force publique. « Notre crainte de parents est qu'un jeune reste sur le carreau, a indiqué Rodrigo Arenas, co-président de la FCPE. Notre devoir est de le protéger et de faire comprendre au ministre qu'il doit renouer le dialogue avec les corps intermédiaires ». « Nous lançons un appel au gouvernement et nous lui demandons d'arrêter de frapper la jeunesse, a ironisé Louis Boyard, pré-

sident de l'UNL. « Plus de 800 jeunes ont été déferés en sept jours, a confirmé Carlos Lopez, co-secrétaire national du SNPES-PJJ. Ce qui entraîne un gros traumatisme chez ces jeunes, qui par ailleurs n'ont aucun passé judiciaire et qui ne sont pas dans nos radars. Nous sommes confrontés à une vraie stratégie d'écrasement du mouvement lycéen. Comment le gouvernement peut-il répondre de cette façon à un mouvement social juste et légitime ? ».

Porter plainte contre le non-respect des procédures

Qui plus est, « c'est une criminalisation qui fait fi du droit des mineurs et du respect de la Convention internationale des droits de l'enfant, dont la France est pourtant signataire, a renchéri Laurence Roques, présidente du SAF. Dans l'affaire de Mantes-la-Jolie, les policiers n'ont pas attendu l'arrivée des avocats pour auditionner les mineurs, alors que c'est obligatoire. Pire,

dans les rapports, il a été fait mention de la présence d'un avocat, alors que ce n'était pas le cas ». L'avocate invite donc toutes les familles concernées et victimes de telles procédures à « s'emparer de l'arme du droit » en portant plainte.

« Depuis des mois, la FCPE dénonce des réformes qui ne vont pas dans le bon sens », a poursuivi Rodrigo Arenas. Peut-on vraiment croire par exemple, dans le cadre de la réforme du lycée, qu'un élève en territoire rural fera plusieurs dizaines de kilomètres pour aller suivre un enseignement de spécialité dans un autre établissement que le sien ? » Et Louis Boyard de confirmer : « Les lycées ruraux sont les oubliés des politiques, sans parler des lycées professionnels qui sont considérablement méprisés ».



RETROUVEZ NOS COMMUNIQUÉS
sur notre site fcpe.asso.fr.



1 MORBIHAN

Transports en bus : de nombreux couacs



Alors que la concertation a duré deux ans, et que la FCPE du Morbihan avait formulé des demandes claires (des horaires de bus adaptés, des durées de trajets inférieurs à 30 minutes, un service assurant au maximum la sécurité), la déception était au rendez-vous lundi 7 janvier 2019 lorsque la Compagnie de transport de la région lorientaise (CTRL) a présenté les nouveaux circuits et horaires imposés aux scolaires. Les parents FCPE ont en effet constaté de nombreuses aberrations : des établissements confondus entre eux avec des arrêts qui ne sont plus desservis, plus de 40 minutes avant ou après les cours, des trajets à pied supplémentaires... Les élus FCPE ont demandé à être reçus en urgence par le vice-président de l'agglomération en charge des mobilités et par la directrice de la CTRL.

EN SAVOIR PLUS :
 Internet 56.fcpe-asso.fr

2 GIRONDE

Pesticides : toujours le même combat !



tion, et qu'une alternative soit rapidement trouvée.

Rapidement reçue, la délégation a obtenu gain de cause quelques jours plus tard, le 8 janvier 2019. Alors qu'il avait écarté cette solution au départ, le conseil départemental a retenu un nouveau projet de construction. La nouvelle piste de travail prévoit la reconstruction du collège et son agrandissement sur son site initial. Seul le nouveau complexe sportif, composé de trois gymnases et d'une piste athlétique, serait construit sur le site contesté.

Nécessité d'un nouvel arrêté préfectoral

Les organisations ont par ailleurs réitéré leur exigence qu'un arrêté soit instauré pour instaurer une zone de 200 mètres sans épandage de produits toxiques autour des établissements sensibles, l'actuel arrêté préfectoral de 2016 n'étant pas assez restrictif. Une réunion sera donc de nouveau sollicitée avec le préfet sur ce point.

EN SAVOIR PLUS :
 Internet 33.fcpe-asso.fr

C'est un reportage de France 2 qui a mis le feu aux poudres le 2 janvier 2019, révélant la présence de pesticides dans des maisons situées en face d'une propriété viticole de Gironde, là où devait être implanté le nouveau collège de la commune de Parempuyre. Aussitôt, la FCPE, aux côtés de nombreux autres collectifs d'alerte contre les pesticides, a interpellé par voie de presse les élus des collectivités territoriales pour que soit appliqué le principe de précau-



28

C'EST LE NOMBRE D'ÉLÈVES par classe maximum que les parents réclament pour que soit garanti un enseignement de qualité.

3 MARTINIQUE

Vives inquiétudes quant à l'application de la réforme du lycée

La fédération des conseils de parents d'élèves de Martinique est particulièrement mobilisée aux côtés des lycéens, et demande davantage de cohérence dans la mise en place de la nouvelle réforme. Des rencontres avec le recteur et le préfet ont donc eu lieu, entretiens durant lesquels les élus FCPE ont pu faire part de leurs revendications : des enseignements de spécialité proposés au sein de chaque établissement pour éviter des déplacements qui favorisent l'échec scolaire ; le maintien de l'enseignement de la langue créole en choix optionnel ; la garantie d'une orientation post-bac de qualité ; davantage de postes d'enseignants à la prochaine rentrée ; une revalorisation de la filière professionnelle...

EN SAVOIR PLUS :
 Internet 972.fcpe-asso.fr

Portrait



L'illustrateur Gilles Bachelet a trouvé dans la littérature jeunesse un terrain de créativité qu'il explore depuis presque vingt ans !

Tendre, malicieux et farfelu

Propos recueillis par ANNE-FLORE HERVÉ

Je baignais dans un milieu d'artistes

Il aurait aimé devenir vétérinaire mais il n'avait pas le profil scientifique. Il a donc passé un bac philo. Quant aux animaux, faute de pouvoir les soigner, il les dessine. Gilles Bachelet, 66 ans, regard masqué par une paire de lunettes rondes, cheveux rebelles, sourire discret, est devenu illustrateur en suivant « un plan B, pas du tout exotique. Je baignais dans un milieu d'artistes. J'ai donc passé le concours de l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris. Je l'ai eu au bout de la deuxième tentative », précise-t-il.

Ce plan B, Gilles Bachelet ne le regrette pas. Grâce à son professeur d'illustration, Alain Le Foll, il trouve son style. « Un jour, il m'a dit : " Là, c'est toi " ». Philippe Weisbecker, un autre professeur lui ouvre son carnet d'adresses. « Au début des années 1980, c'était facile d'obtenir des commandes. » Il collabore dès sa sortie des Arts-Déco pour la presse adulte et jeunesse, sans faire le distinguo entre les deux. « J'étais illustrateur. »

Une vingtaine d'années plus tard, il devient auteur-illustrateur en littérature jeunesse. « Je venais de décrocher un poste d'enseignant à l'École supérieure d'art de Cambrai. Cela m'a libéré des commandes et je pouvais à côté me consacrer aux albums pour les enfants. En littérature jeunesse, les auteurs-illustrateurs disposent d'un véritable espace de liberté. La diversité cohabite sans courant. Ce qui me plaît le plus, c'est le rapport entre le texte et l'image. » Son premier album, *Le Singe à Buffon*, est publié en 2002. Deux ans plus tard, c'est la consécration avec *Le Chat le plus bête du monde* qui, sous son pinceau, se métamorphose en pachyderme. « Patrick Couratin, mon éditeur de l'époque et ami, l'avait pressenti. En revenant de l'imprimerie, il a dit : " On n'est pas à l'abri d'un succès " ».

Je dessine très mal les humains

Le dessin de Gilles Bachelet, classique et à l'aquarelle, met en scène des personnages farfelus, bourrés de fantaisie, allant de l'animal (*L'escargot Chevalier ventre-à-terre*, *Madame le lapin blanc...*) aux objets (*Une histoire d'amour entre deux gants en caoutchouc*), en passant par les légumes (*Champignon Bonaparte*). « Je dessine très mal les humains », s'excuse-t-il. Ses illustrations fourmillent de détails, d'objets fétiches (la carotte) et de références. Elles proposent plusieurs niveaux de lecture et donnent autant de plaisir aux grands qu'aux petits qui voient souvent ce qui échappe aux adultes. Quant à son style, il se distingue par un humour décalé et délirant.

Le contraste avec sa personne, réservée et tendre, voire un peu fragile, déstabilise. « Je ne suis pas très exubérant. Quand on est timide, la répartie décalée ne vient pas tout de suite », admet-il tout en ajoutant avec une pointe de malice dans les yeux : « Un jour, mon fils m'a dit : " Papa, t'es drôle que dans tes livres. " » Depuis qu'il est inscrit sur les réseaux sociaux, il est aussi irrésistible sur son compte Facebook. « Et encore, je me suis calmé. »

Son dernier album, sorti « à l'arrache, par fainéantise, la peur de rater et le besoin d'adrénaline », juste avant le Salon du livre et de la presse jeunesse à Montreuil, propose une réflexion sur l'utilité des objets et l'art contemporain. Pour la première fois, il se « rapproche un peu des humains » en mettant en scène deux extra-terrestres qui s'ennuient ferme sur leur planète... Mais pas de panique, avec Gilles Bachelet, ça ne dure pas !

”



EN SAVOIR PLUS :

Internet Retrouvez sa bibliographie sur seuiljeunesse.com